GoodPlanet | Valorisation des **déchets** et réduction des **engrais chimiques**

PROGRAMME AFRICOMPOST: CAMEROUN, TOGO ET MADAGASCAR

AFRIQUE

Le tri et le compostage permettent d'améliorer la gestion locale des ordures ménagères, tout en en réduisant leur impact sur l'environnement. En outre, la production de compost contribue au développement d'une agriculture locale respectueuse des écosystèmes en fournissant un engrais naturel et s'accompagne de la création d'emplois pour les populations les plus défavorisées.

CONTEXTE DU PROJET

La gestion des déchets est un défi majeur dans les grandes villes des pays en développement, où les municipalités doivent faire face à une forte augmentation de la production de déchets due à l'accroissement de la population et à l'évolution des habitudes de consommation. Outre les problèmes sanitaires qu'elle engendre, la décomposition des ordures ménagères, en l'absence d'oxygène (anaérobie), joue un rôle important sur le réchauffement climatique à travers l'émission de méthane, un gaz à effet de serre 25¹ fois plus puissant que le CO₂.

1 https://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/accueil/contenu/index/page/giec/siGras/0

LE PROGRAMME

Le programme **Africompost**, soutenu par la **finance carbone**, est mené par le consortium **Fondation** GoodPlanet - GRET et ses partenaires locaux ERA Cameroun, ENPRO et Madacompost. Il propose le développement d'unités de compostage des déchets organiques dans 4 grandes villes africaines. Après une première phase d'investissement et d'autonomisation, la **pérennité financière** des unités de compostage est assurée par :

- la vente combinée de compost
- le soutien financier des municipalités pour le service rendu de traitement des déchets
- les **financements carbone** issus des réductions d'émissions de gaz à effet de serre

Les unités de compostage s'intègrent dans la politique de gestion des déchets définie par la collectivité. Celle-ci assure la collecte des déchets et la mise à disposition des terrains, elle est propriétaire des installations et des équipements de l'unité de compostage.

Le partenaire local gère l'unité de compostage, la sensibilisation de la population et la promotion du compost auprès des agriculteurs. Ces partenaires sont devenus autonomes au bout de 4 à 6 ans. Ils maitrisent non seulement la préparation et la vente d'un compost de qualité mais aussi le suivi des émissions de méthane. nécessaire à l'obtention de crédits carbone. Le transfert de compétences (gestion des sites de compostages et du budget, rapports de suivi, etc.) accompli par le GRET permet aux partenaires locaux de **répliquer** à leur tour l'expérience dans de nouvelles villes.



INDICATEURS CLÉS

Le GIEC chiffre à 670 millions de tonnes les possibles réductions des émissions de GES du secteur des déchets ménagers au niveau mondial (soit environ 2% des émissions globales).

La prévention et le recyclage sont les principaux leviers d'atténuation du changement climatique dans le secteur.



GoodPlanet | Valorisation des **déchets** et réduction des **engrais chimiques**

PROGRAMME AFRICOMPOST: CAMEROUN, TOGO ET MADAGASCAR



LES PREMIERS PROJETS INTÉGRÉS AU PROGRAMME

En 2007, une phase d'identification des projets a eu lieu. À l'issue de l'étude de cette phase, le consortium a choisi d'intégrer quatres sites de compostage au progamme Africompost. Ces sites réunissent trois critères : un site de taille suffisante, un niveau d'activités adéquat et des conditions climatiques favorables au compostage.

- Le premier projet, mené par Madacompost à Madagascar, a été initié en 2008 et a pris fin en 2018.
 - Grâce au succès du premier projet, un deuxième projet de valorisation des déchets, soutenu en partie grâce à la finance carbone, a démarré en 2021 et durera jusqu'en 2026. Il vise la création de deux sites de compostage à Madagascar, l'un à Antananarivo et l'autre à Mahajanga. L'objectif étant qu'à la fin de cette période, Madacompost soit autonome financièrement grâce à la vente de compost, sans appui de la finance carbone.
- Le second projet, mené par l'association ENPRO à Lomé, au Togo permet de développer l'activité de compostage de la ville pendant au moins 10 ans, jusqu'en 2023.
- Le troisième projet se situe dans la province de Dschang, au Cameroun, et a intégré le programme Africompost en 2014 et durera jusqu'en 2027. Mené par l'association **ERA Cameroun**, il permet la mise en place de deux unités de compostage, dans les districts de Siteu et N'gui.

Un accompagnement carbone, permettant un financement par la contribution à la neutralité carbone a été mis en place pour les différentes plateformes de compostage.





PARTENAIRE OPÉRATIONNEL

Ce programme a été initialement mis en oeuvre en partenariat avec l'association Gevalor. Depuis 2019, Gevalor a cédé ses activités et le portefeuille de projet a donc été trasnféré au GRET. Le Gret est une **ONG internationale de développement**, de droit français, qui **agit du terrain** au politique, pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. Ses professionnels interviennent sur une palette de thématiques afin d'apporter des réponses durables et innovantes pour le développement solidaire.











GoodPlanet | Valorisation des **déchets** et réduction des **engrais chimiques**

PROGRAMME AFRICOMPOST: CAMEROUN, TOGO ET MADAGASCAR

OBJECTIFS À LONG TERME



Traiter 40 000 tonnes de déchets annuellement



Produire 5 000 tonnes de compost annuellement



Créer 500 emplois



Eviter l'émission de **150 000** tonnes de GES en 10 ans



Vendre 5 000 tonnes de compost pour une agriculture durable

RÉALISATIONS

Lomé, Togo (depuis 2011):

- 25 095 tonnes d'ordures traitées
- 2 513 tonnes de compost produites
- 1 633 tonnes de compost vendues
- 27 agents rémunérés (moyenne anuelle)
- 8 351 T ég.CO₂

Dschang, Cameroun (depuis 2011):

- 16 561 tonnes d'ordures traitées
- 1 280 tonnes de compost produites
- 1 387 tonnes de compost vendues
- 28 agents rémunérés (moyenne annuelle)
- 8 266 T éq.CO₂

Mahajanga, Madagascar (1er projet):

- 64 380 tonnes d'ordures traitées
- 3 715 tonnes de compost produites
- 2 282 tonnes de compost vendues
- 39 991 T éq.CO₂

LES BÉNÉFICES DU PROJET

Impacts environnementaux



Réduction des gaz à effet de serre (GES)



Diminution des nuisances causées par un site de décharge mal contrôlé (maladies humaines et animales, pollutions)



Amélioration de la qualité des sols par l'utilisation de compost

Impacts socio-économiques



Sensibilisation des populations locales à une agriculture plus respectueuse de l'environnement



Création d'emplois



Développement de l'économie locale





